MIS À JOUR LE 04/09/2025

Comité français de pharmacopée - Plantes médicinales et huiles essentielles

3 juin 2025

Contenu de la séance

1. Début de séance et introduction
2. Points sur les déclarations publiques d'intérêts – *Pour information*
4.
3. Inscription des plantes sur la liste des Plantes médicinales de la Pharmacopée Française – *Pour discussion*

1. - Pêcher (graine)
2. - Abricot (graine amère)
3. - Epimedium (feuille)
4. - Phyllanthus (fruit)
5. - Programme de travail
6. - Délibération membres CFP et ANSM – *Pour adoption*

6.
5. Révisions de la liste A des Plantes médicinales de la Ph. Fr. et du décret n° 2008-841 relatif à la vente au public des plantes médicinales inscrites à la Pharmacopée – *Pour discussion*

1. - Projet de liste de plantes médicinales ultramarines à inscrire sur le décret de libéralisation
2. - Examen des plantes pour lesquelles des compléments d'information ont été reçus.
3. - Révision taxonomique des Plantes médicinales de la Liste A
4. - Délibération membres CFP et ANSM – *Pour adoption*

8.
7. Pharmacopée Européenne – *Pour discussion*

1. -
 - Présentation du programme de travail des groupes européens
 1. - En présence des experts français, parties prenantes, dans les groupes européens de Phytochimie (13A, 13B et TCM)
2. -
 - Nouvelles monographies
 1. - Extraits de Cannabis et Cannabis: état des travaux
 2. - Détermination des composés toxiques dans les huiles essentielles (2.8.27) : résultats des essais collaboratifs pour le dosage de l'estragole
 3. - Menthe du Canada (partie aérienne)
 4. - Chicorée (racine)
3. -
 - Révisions

1. - Plantes à dérivés hydroxyanthracéniques (Cascara, Bourdaine, Aloès et leurs extraits)

9. Délibération membres CFP et ANSM – *Pour avis*

Documents liés